



Rapport d'activité

Crajep Bourgogne-Franche-Comté

Exercice 2017

Mardi 24 avril 2018

Maison Phare, Dijon

Table des matières

Rapport moral & d'orientations.....	3
Rapport d'activité.....	4
Un Crajep mis en cohérence avec la région Bourgogne-Franche-Comté.....	4
Un projet esquissé en janvier 2017 qui doit être travaillé et consolidé.....	4
Retour sur le plan d'actions à court terme décidé le 31 janvier.....	4
Partenaires et représentations.....	6
Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.....	6
DRJSCS.....	6
Ceser.....	7
CRIJ Bourgogne.....	7
Le Mouvement Associatif de Bourgogne-Franche-Comté.....	7
Cnajep.....	8
Vie institutionnelle et fonctionnement.....	8
Récapitulatif des instances 2017.....	8
Le site Internet et modalités de travail collaboratif.....	9
Les adhérents 2017 du Crajep Bourgogne-Franche-Comté.....	9
Temps valorisé.....	10
Composition du bureau élu le 31 janvier 2017.....	10
Rapport financier.....	11
Compte de résultat pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017.....	11
Bilan au 31 décembre 2017.....	12
Annexe : trame de projet présenté lors de l'AGE de création le 31 janvier 2017.....	13

Rapport moral & d'orientations

On retiendra tout d'abord de l'année 2017, pour notre objet de la Jeunesse et de l'éducation populaire, la dissolution du Crajep Bourgogne et la création du Crajep Bourgogne-Franche-Comté. Même si ces temps institutionnels peuvent sembler très techniques et de pure forme, il ne faut sans doute pas en négliger la portée symbolique qui traduit la volonté initiale de toutes et tous à dépasser les frontières des deux anciennes régions pour voir aboutir un comité commun et affirmer ainsi la volonté de travailler ensemble. Cette nouvelle structuration devrait contribuer à mieux promouvoir les valeurs de l'éducation populaire et permettre autant que possible une meilleure prise en compte de la question des jeunes dans le cadre des politiques publiques qui seront mises en œuvre.

Faire vivre ce collectif reste, pour l'ensemble des adhérents et en particulier le bureau, un investissement en temps et en énergie important alors que nos propres réseaux nous sur-sollicitent et que les moyens humains ont tendance à se réduire. Néanmoins, décloisonner, se connaître, co-construire et défendre le collectif devient de plus en plus nécessaire. Dans une société où l'individualisme et la réussite personnelle sont érigés en but ultime, où l'effet pervers des réseaux sociaux amplifie la mise en silo de franges de population, travailler ensemble à l'intérêt général est une vraie gageure mais néanmoins indispensable si l'on souhaite aller, un tant soi peu, vers une société plus inclusive, ouverte et concentrée cet l'intérêt général.

Pour cela, Il nous faudra d'abord renforcer encore notre collaboration avec le Conseil Régional et la DRJSCS de Bourgogne-Franche-Comté : une interconnaissance approfondie est la voie incontournable pour une mise en cohérence des objectifs et choix politiques chacun. En ce qui concerne, le Conseil Régional, le lien au Cese consolidé en 2017 y contribuera sans aucun doute. La formalisation d'un document complémentaire à la charte d'engagement réciproque sur les thématiques Éducation Populaire et Jeunesse sera elle aussi, essentielle. Nos contributions au sein des structures dans lesquelles nous siégeons sont autant d'opportunités de promouvoir et défendre nos valeurs.

Sur un tout autre plan, j'attire votre attention sur la nécessité de se concerter rapidement pour consolider et structurer notre gouvernance pour les mois à venir. On sait tous les dangers que recèlent les vacances de postes trop longues et les instances constituées trop vite et sans engagement réel.

Enfin, pour terminer ce rapport moral et d'orientations, je vous souhaite réussite dans le projet collectif que nous sommes en train de définir et qui devrait voir son aboutissement en 2019.

Laurent Costy, le 23 avril 2018

Rapport d'activité

Un Crajep mis en cohérence avec la région Bourgogne-Franche-Comté

Aboutissement d'un travail engagé plusieurs mois auparavant, **l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 31 janvier 2017 au PEP21 à Dijon a validé la dissolution du Crajep Bourgogne et, concomitamment, la création du Crajep Bourgogne-Franche-Comté.**

Les 17 personnes présentes, dont le président du CNAJEP Daniel Frédout, ont aussi validé [les statuts¹ qui sont accessibles sur le site du Crajep](#) Bourgogne-Franche-Comté.

Un projet esquissé en janvier 2017 qui doit être travaillé et consolidé

L'Assemblée Générale Extraordinaire **a présenté une trame pour son projet** (voir annexe) en convenant qu'il devait être affiné avec une première année de fonctionnement à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Retour sur le plan d'actions à court terme décidé le 31 janvier

Un plan d'actions à court terme avait aussi été validé :

1. Besoin d'une rencontre entre Trajectoire Ressources et le Crajep Bourgogne-Franche-Comté,
2. L'aboutissement de l'Agorajep engagé par le Crajep Franche-Comté,
3. L'appui au Fonjep dans sa volonté de reconstituer une commission régionale,
4. Se positionner et agir par rapport aux élections 2017.

Le premier point a été tenu et une rencontre avec Trajectoire Ressources s'est faite dans le cadre d'un CA du Crajep à Auxonne.

En ce qui concerne l'Agorajep, voir le point spécifique de ce compte-rendu d'activité.

Le Crajep s'était donné comme objectif d'appuyer le Fonjep (support souvent vital pour nos réseaux) sur une relance d'une commission régionale. Nous avons donc relayé les informations. L'AG de création en Bourgogne-Franche-Comté a ainsi eu lieu le 29 mai 2017 à la MJC des Bourroches-Valendons à Dijon.

Enfin, concernant les élections, nous avons essentiellement relayé et appuyé les productions et positions produites par le CNAJEP.

1 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/wp-content/uploads/2017/02/Statuts-adoptes-31janvier2017.pdf>

AGORAJEP « Quel engagement pour les jeunes ? »

Grâce au soutien financier de la Région, 566 jeunes de 16 à 25 ans ont participé à une consultation réalisée sur les quatre départements de Franche-Comté en 2015 par les mouvements et les associations du CRAJEP.

Les résultats ont été présentés au cours d'une journée publique le 11 mars 2017 à Besançon avec de nombreux témoignages de jeunes qui reflétaient la diversité des formes d'engagement. Sandrine Nicourd, sociologue, a apporté son éclairage tout au long des travaux qui se sont poursuivis par des réflexions et des débats en ateliers.



Les questions suivantes ont été abordées dans le cadre de l'Agorajep : pourquoi les jeunes s'engagent-ils ? Dans quels secteurs ? Comment ? Quelles sont les propositions que font les jeunes aux élu.e.s sur les politiques Jeunesse ?

Cette consultation a été l'objet d'un **travail collectif entre huit mouvements**, de la rédaction du questionnaire au dépouillement des résultats, pour terminer par un long travail de mise en forme et d'organisation de la journée de restitution.

Les résultats complets ainsi que le film réalisé [sont disponibles sur le site](#)² du CRAJEP.

Quelles suites ?

Les enseignements de ce travail collaboratif sont riches. Ils nous incitent à reconduire ce type d'animation, dans des formules non figées, pour mettre en valeur l'importance et la diversité des actions quotidiennes de nos mouvements en direction des enfants et des jeunes.

Le CRAJEP souhaite, à ce titre, participer activement à la mise en place de la nouvelle compétence Jeunesse confiée à la Région par la loi Egalité et Citoyenneté.

2 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/2018/01/08/video-et-compte-rendu-de-lagorajep-du-11-mars-2017/>

Partenaires et représentations

- **Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté**

Notre projet régional est nécessairement lié à la politique régionale. Nos instances sont rythmées par des rencontres et des échanges réguliers avec le Conseil Régional avec lequel il a fallu, en 2017, refaire connaissance et appréhender les organisations respectives nées de la fusion des deux anciennes régions.

Dans la logique d'interconnaissance, on notera particulièrement **la rencontre du 21 juin 2017** qui a permis de consolider un [panorama](#)³ des membres du CRAJEP ; panorama que l'on peut retrouver sur le site internet.

Nos travaux ont, entre autre, consisté à travailler autour d'un projet de **charte d'engagement réciproque**, complémentaire aux travaux du Mouvement Associatif. Une proposition a été soumise au Conseil Régional mais n'a pu être signée à ce jour. L'autre enjeu en 2017 a été la question du **financement des têtes de réseaux** sur la logique de ce qui se faisait en Bourgogne avant la fusion. **Un accord de principe sur le maintien, pour 2018, de l'enveloppe 2017, a été obtenu.** Devant la contrainte temporelle, les critères qui étaient appliqués en Bourgogne ont été adoptés par défaut et devront être retravaillés pour les années futures pour tenter de rééquilibrer la répartition entre les membres et les territoires.

Par ailleurs, **un soutien au fonctionnement du Crajep pour un montant de 15 000 € a été convenu.**

On notera aussi, en 2017, la contribution du CRAJEP à la réflexion pour la mise en place, par le Conseil Régional, du dispositif Emplois d'Utilité Sociale.

- **DRJSCS**

Nos échanges avec la DRJSCS portent sur plusieurs points :

- le FDVA dont les rencontres demanderaient sans doute à être plus régulières et pour lequel, la composition devrait changer prochainement,
- le Service Civique : nous avons été présents et facilitateurs sur ce dispositif,
- la commission des médailles : nous avons décidé de ne plus siéger, estimant que ce dispositif est plus adapté au champs sportif.

3 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/2017/09/01/presentations-des-structures-rencontre-avec-le-crbfc-le-21-juin-2017/>

A l'instar du Conseil Régional, nos relations avec la DRJSCS sont importantes pour une mise en cohérence des politiques publiques avec nos missions d'éducation populaire. Les moyens financiers limités de la DRJSCS (comparativement à la région), outre le Fonjep souvent oublié et le FDVA, contribuent sans doute à limiter notre motivation à co-construire. **Néanmoins, il sera nécessaire, dans les mois à venir, de renforcer nos collaborations.**

- **Ceser**

Le renouvellement des membres du Ceser devait s'opérer au 1^{er} janvier 2018. Michel Morineau avait annoncé qu'il ne renouvelerait pas sa candidature au nom du Crajep. Au passage, merci à lui pour ces années d'implication.

Du temps a donc été pris sur le second semestre pour « organiser » la représentation du Crajep.

Une rencontre avec le SGAR (service de la préfecture chargé, entre autre, de ces questions) a eu lieu le 30 octobre. Même si l'idée était de réserver 3 « places » pour le CRAJEP en en fléchant 2 particulièrement pour le MRJC et la Ligue de l'Enseignement, cela n'a pas pu aboutir : les structures concernées ayant préféré siéger en leur nom. Néanmoins, **les échanges ont permis une approche concertée, sereine et partagée.**

En ce qui concerne la représentation du Crajep, le CA a procédé à une élection : des deux candidatures, Sophie Genelot pour les Francas et Fabrice Toletti pour les PEP21, **c'est Sophie Genelot qui a été désignée.** Un protocole de représentation a été validé et une contribution financière convenue entre la représentante et le Crajep.

- **CRIJ Bourgogne**

La présidence du CRIJ est assurée par Gilles Bonnefoy au nom du CRAJEP. Notre implication se passe donc essentiellement par ce biais : même si un point de situation est fait régulièrement en CA, il reste difficile d'apporter un appui concret tant les enjeux sont complexes et la fusion-absorption du CRIJ Bourgogne par le CRIJ Franche-Comté, sujet à négociations entre les deux structures.

La place de Gilles permet de ne pas oublier l'éducation populaire pour la future structure et de garder un regard vigilant quant à **la gouvernance que l'on souhaite voir se concrétiser dans les canons associatifs.**

- **Le Mouvement Associatif de Bourgogne-Franche-Comté**

Trois personnes représentaient le Crajep au mouvement associatif en 2017. Flore Chaussier (vice-présidente du Mouvement Associatif), Vincent Clivio (trésorier du MA) et Laurent Costy.

Le Crajep a donc contribué à définir le nouveau projet régional et à trouver des voies pour la situation compliquée traversée en 2017. En effet, la situation financière était tendue et il a donc fallu rencontrer les principaux partenaires (Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et DRJSCS) pour ébaucher des perspectives et mettre en cohérence les subventions.

- **Cnajep**

Le lien au CNAJEP est essentiel pour notre comité régional : sans salariés à notre échelon, les productions nationales et les mises en réseau par ce biais nous permettent d'être un peu plus efficace vis-à-vis de nos partenaires en utilisant les matières produites.

On citera en particulier les travaux autour du Dialogue Structuré autrement appelé Provox ; dialogue structuré que l'on souhaite décliner avec nos partenaires sur la Bourgogne-Franche-Comté.



Le nombre de réunions au niveau national est important et il nous est difficile d'y assister à chaque fois ; d'autant que certaines peuvent paraître redondantes. Néanmoins, en 2017, 3 personnes (Béatrice Guignard, Jean Mérite et Laurent Costy) se sont relayées pour représenter le Crajep Bourgogne-Franche-Comté le plus souvent possible.

Vie institutionnelle et fonctionnement

- **Récapitulatif des instances 2017**

Dates	Type d'instance	Présent.e.s	Excusé.e.s	lieu
05/01/17	CA	7	5	FRMJC, Dijon
31/01/17	AG de fusion	17	nc	PEP21, Dijon
17/03/17	CA	15	5	MFR, Besançon
05/05/17	CA	11	11	Ligue de l'Enseignement, Auxonne
12/06/17	CA	12	5	Francas, Quetigny
12/09/17	CA	16	2	Ligue de l'Enseignement, Auxonne
16/10/17	CA	11	8	FRMJC, Dijon
12/12/17	CA	15	4	MJC-CS Balzac-Maladière, Dijon

- **Le site Internet et modalités de travail collaboratif**

Un [site⁴](http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/) pour le CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté a été mis en place en début d'année par la FRMJC de Bourgogne-Franche-Comté. Ce n'est pas un outil de communication quotidien mais un site institutionnel plutôt statique qui donne les informations essentielles : statuts, compositions, productions de fond, etc.

De manière complémentaire aux Conseils d'Administration régulièrement convoqués, **les membres du CRAJEP travaillent par le biais d'une liste d'échanges mail**. Ce mode de travail permet la circulation rapide d'informations et éventuellement la prise de décisions lorsqu'il y a urgence.

A titre indicatif, **un dossier auprès de la Fondation Afnic a été déposé dans le premier semestre 2017**. Il s'agissait d'être soutenu dans la mise en place, pour les associations, de services numériques respectueux de la vie privée des utilisateurs sur le modèle de ce que propose le collectif CHATONS⁵ (Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires). **Malheureusement, le projet n'a pas été retenu** car trop éloigné de l'objectif cible de toucher prioritairement des publics éloignés ou en rupture vis-à-vis du numérique.

- **Les adhérents 2017 du Crajep Bourgogne-Franche-Comté**

AROEVEN DIJON-BOURGOGNE
AROEVEN FRANCHE-COMTÉ
CEMEA FRANCHE-COMTÉ
FAMILLES RURALES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
FCPE BOURGOGNE
LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
LÉO LAGRANGE CENTRE EST BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
LES ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE FRANCE
LES FRANCAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE DE FRANCHE-COMTÉ
OCCE FRANCHE-COMTÉ
UNION RÉGIONALE DES PEP DE BOURGOGNE
PEP FRANCHE-COMTÉ
REMPART BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE FRANCHE-COMTÉ
UFCV BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
UNION RÉGIONALE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
UNION RÉGIONALE DES FOYERS RURAUX BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

4 <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/>

5 <https://chatons.org/>

Les structures adhérentes sont issues des deux anciennes régions : certains réseaux ont fusionné, d'autres sont en cours de fusion et d'autres enfin, n'ont pas d'intention par rapport à cela eu égard à leur configuration territoriale.

- **Temps valorisé**

A titre indicatif, les temps suivants ont été identifiés :

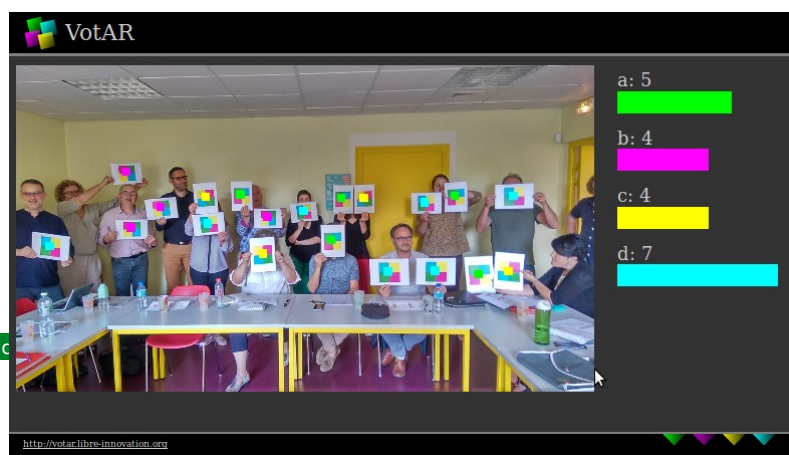
- **44 heures passées par Jean Mérite au Crajep de Bourgogne Franche Comté en tant que bénévole** (issu de la FRMJC de Bourgogne Franche-Comté)
- **70,2 heures (hors instances) passées par Laurent Costy** (temps accordé par son employeur la FFMJC)

Il conviendra idéalement pour le futur, de mettre en place un système de comptabilisation pour l'ensemble des personnes / structures concernées.

Pour mémoire, la CRAJEP fonctionne sans salarié.

- **Composition du bureau élu le 31 janvier 2017**

Structure	Poste	représentée par
CEMEA FRANCHE-COMTÉ	Vice-secrétaire	Nadine Vieste
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC	Président	Laurent Costy
FRANCAS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	Vice-présidente	Flore Chaussier
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	Vice-présidente	Béatrice Guignard
MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE DE FRANCHE-COMTÉ	Secrétaire	Hélène Colnot-Breune
PEP BOURGOGNE	Vice-président	Vincent Bonnaire
UFCV BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	Trésorier	Vincent Clivio



Rapport financier

Compte de résultat pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

CHARGES

	2017	Rappel n-1
60 Achats	0,00	0,00
Petit équipement	0,00	0,00
Autres fournitures	0,00	0,00
Autres achats	0,00	0,00
61 Services extérieurs	0,00	0,00
Locations	0,00	0,00
Assurances	0,00	0,00
62 Autres services extérieurs	3074,50	0,00
Déplact - Missions - Réception	2059,40	0,00
Frais postaux	0,00	0,00
Téléphone	0,00	0,00
Frais bancaires	0,00	0,00
Autres frais	1015,10	0,00
Salaires et charges	0,00	0,00
Salaires net	0,00	0,00
Cotisations sociales	0,00	0,00
Dotation Amortissements Immo	0,00	0,00
SOUS-TOTAL CHARGES	3074,50	0,00
Résultat de l'exercice (excédent)	7354,32	
TOTAL CHARGES	10428,82	0,00

PRODUITS

	2017	Rappel n-1
70 Produits d'activités	0,00	0,00
Participation manifestations	0,00	0,00
Prestations de service	0,00	0,00
Autres participations des usagers	0,00	0,00
74 Subventions	0,00	0,00
Etat - DRJSCS	0,00	0,00
Collectivités	0,00	0,00
75 Dons et cotisations	10428,82	0,00
Dons - Part sociales	8241,82	0,00
Adhésions	2187,00	0,00
SOUS-TOTAL PRODUITS	10428,82	0,00
Résultat de l'exercice (perte)		
TOTAL PRODUITS	10428,82	0,00

Bilan au 31 décembre 2017

ACTIF

Actif immobilisé	31/12/2017	Rappel n-1
Immobilisation incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00

Actif circulant

Créances	100,00	0,00
Banque	3460,42	0,00
Livret Bleu	4081,77	0,00
Caisse	0,00	0,00

TOTAL	7642,19	0,00
--------------	----------------	-------------

Apports dissolution CRAJEP Bourgogne

compte courant	4160,05
livret bleu	4074,07
Total	8234,12

PASSIF

Fonds associatif et réserves	31/12/2017	Rappel n-1
Fonds associatif		0,00
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	7354,32	0,00

Emprunts et dettes financières	0,00	
Dettes (sociales et fournisseurs)	287,87	0,00

TOTAL	7642,19	0,00
--------------	----------------	-------------

Annexe : trame de projet présenté lors de l'AGE de création le 31 janvier 2017

Domaine d'intervention	Bourgogne	Franche Comté	Propositions – Remarques Questions
CHARTE – CONVENTION = intégrer la charte d'engagement réciproque			
<p>Une charte régionale</p> <p>pour l'éducation populaire, la jeunesse et la vie associative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existait en Bourgogne, signée entre le CRAJEP et la région Bourgogne. • Texte très complet datant de 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • La région et la DRJSCS manifestaient la volonté d'une collaboration tripartite avec le CRAJEP (créé officiellement il y a trois ans). 	<ul style="list-style-type: none"> • Poser rapidement les bases d'une charte entre le CRAJEP, la région (et la DRJSCS ?) qui intègre des principes de financement <p>ET / OU</p>
<p>Notion de tête de réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Figurait en tant que telle dans la charte Bourgogne avec une définition d'une tête de réseau <p>Incluait le volet du financement.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer dans la charte d'engagement réciproque Région / MA qui doit être signée en 2017, un texte sur Éducation pop. Jeunesse et Vie associative avec le CRAJEP comme interlocuteur.

STRATÉGIE

- **Démontrer, faire connaître le rôle majeur de l'éducation populaire : la somme des actions quotidiennes conduites par les mouvements leurs militants bénévoles.**
- **Être reconnu par les pouvoirs publics comme interlocuteur à part entière dans la définition d'une politique de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation populaire** dans ses dimensions éducatives, culturelles, sociales, économiques, environnementales et de solidarité internationale.

Les mouvements d'éducation populaire sont présents sur la région au plus près de la population, notamment dans les quartiers et les territoires ruraux.

Ils permettent l'accès du plus grand nombre aux pratiques :

- de loisirs éducatifs,
- socioculturelles,
- culturelles : médiation culturelle, pratiques amateurs, cinéma en milieu rural...
- numériques et scientifiques,
- de chantiers de bénévoles, internationaux,
- d'échanges européens,
- de droit aux vacances,
- d'éducation par le sport.

COMMUNICATION			
Documents écrits	Plaquette existante à actualiser	Plaquette restée à l'état de projet	<p>Réaliser une plaquette présentant une photographie du CRAJEP, de ses activités, non pas par mouvement mais par domaine d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des membres • Public : nombre d'adhérents, d'associations, estimation des bénévoles, du public touché • Les domaines d'activités, les actions conduites <p style="text-align: center;">Un flyer ? pour quelle utilisation ? Quel public ?</p>
Site internet	Un site existe en B		Nouveau site à mettre en place

DOMAINES D'ACTION		
Vie des organisations Vie associative	<p>Dossiers à porter / défendre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les subventions / la circulaire VALLS • Le fléchage de la Région pour les appels à projets Jeunesse • Quelles implications de la loi Egalité et citoyenneté (votée en décembre 2016) pour nos mouvements ? Quels sujets à défendre dans le collectif CRAJEP ? • Service civique • Relations avec les collectivités • Notre lien et participation au CNAJEP 	

<p>Formation et emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles associatifs (Le CRAJEP B était l'interlocuteur unique de la région) • Promotion des emplois associatifs • Formation professionnelle des cadres associatifs • Contrat d'engagement éducatif • BAFA – BAFA – CQP – BPJEPS • Valeurs de la république, laïcité • Emplois d'utilité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Liaison avec le Mouvement Associatif
<p>Engagement des jeunes et reconnaissance de leur place dans le débat public</p>	<p>Les enjeux concernant les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser l'engagement des jeunes et promouvoir leur parole dans l'espace public ✓ Recueillir, valoriser et porter les propositions faites par les jeunes ✓ Permettre aux jeunes d'être forces de propositions dans l'élaboration des politiques publiques qui les concernent ✓ Créer un véritable espace de rencontre et de débat entre jeunes, élus et décideurs publics ✓ En bref, aire valoir la parole des jeunes dans le cadre du dialogue structuré <ul style="list-style-type: none"> • Quelles actions du CRAJEP pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes ? <p>Les enjeux concernant la reconnaissance de notre rôle</p> <p><i>Sur le site du CNAJEP : La loi Egalité et Citoyenneté a été adoptée le 22 décembre 2016. Article 54 du point 3 :</i></p> <p><i>Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré <u>entre les jeunes, les représentants de la société civile</u> et les pouvoirs publics. Ce débat porte notamment sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'État.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Saurons-nous mettre en œuvre des espaces de dialogue entre les jeunes et les décideurs ? • Saurons-nous être reconnus comme représentants de la société civile, « experts » sur les questions de jeunesse ? 	

FONCTIONNEMENT

Les représentations	<ul style="list-style-type: none">• 1 poste au CESER• CRIJ• MA• CNAJEP et commissions• Commission médailles JS	<ul style="list-style-type: none">• 1 poste au CESER• CRIJ• MA• CNAJEP	<ul style="list-style-type: none">• Préparer les représentations au CESER en 2018
Règlement intérieur <i>à préparer en CA</i>	<ul style="list-style-type: none">• Représentations : Les membres représentant le CRAJEP assurent en CA un retour de leur délégation. Ils transmettent régulièrement les informations à tous les membres.		